



INTERCLUBS AMICAUX D'HIVER

SAISON 2023-2024

REGLEMENT

- 1- Horaire des rencontres : les dimanches à **14H00**
(Cette heure peut varier suivants les différents clubs participants)
Dès le 1er week-end d'octobre 2023
- 2- Les deux premiers joueurs de chaque équipe doivent être présents au moins 15 minutes avant le début des rencontres sous peine d'une amende de 15€.
- 3- Le règlement en vigueur à la fédération est d'application :
 - Les 4 simples et les 2 doubles se jouent en 2 sets secs avec tie-break à 5/5
- 4- Le classement sera établi de la façon suivante :
 - * victoire > 3 points
 - * nul > 1 point
 - * défaite > 0 point
- 5- Les classements de juin 2023 seront d'application pour toute la saison des IC HIVER 2023/2024
- 6- Un même joueur ne peut jouer dans deux clubs différents pour la **même catégorie**.
- 7- Nous n'acceptons pas d'équipe jeunes de -18ans ou alors l'équipe doit obligatoirement être composée de 2 adultes de +18 ans min. !
- 8- Le droit d'inscription à l'interclubs d'hiver par le club qui participe est de **40€ par équipe**, vous recevrez une demande de paiement suivant le nombre d'équipes alignées pour cette saison 2023-2024 par mail.

Ces montants serviront à offrir à chaque équipe championne une coupe et à chaque joueur champion ayant joué au moins 50% des matchs 1 cadeau à condition d'être présent à la remise des prix ainsi qu'à la gestion du site internet!
- 9- En aucun cas une équipe ne peut dépasser le maximum de la division sous peine de forfait.
En cas de dépassement, le premier joueur perd automatiquement la rencontre ainsi que le premier double.
- 10- Chaque équipe paiera au club couvert accueillant une rencontre la somme de 48 € : soit 12 € par joueur de simples ET de double ou 6 € par joueur de simple OU double.
- 11- Chaque joueur réputé « visité » devra se munir de 4 balles en bon état pour la rencontre.
- 12- **ENVOI DES RESULTATS PAR LE CAPITAINE**

Le capitaine de l'équipe dans lequel se dispute la rencontre devra envoyer les résultats de la rencontre !

Soit en complétant le formulaire en ligne disponible sur la page d'accueil du site dès la fin de la rencontre : www.interclubshiverhainaut.com ou par mail à interclubshiverhainaut@gmail.com **dès lundi suivant la rencontre !**

> Attention pour tous résultats manquants, et ne respectant pas le délai, la rencontre sera considérée comme nulle et aucun point ne sera attribué aux équipes !



INTERCLUBS D'HIVER HAINAUT

www.interclubshiverhainaut.com

interclubshiverhainaut@gmail.com

Compte BNP: BE64 0689 3298 7352 BIC: GKCCBEBB





INTERCLUBS AMICAUX D'HIVER

SAISON 2023-2024

- 13- En cas de forfait d'une équipe (moins de 3 joueurs), le club forfaitaire paiera une amende de 150 € au club organisant la rencontre et perdra celle-ci sur le score de 12/0.
- 14- En cas d'égalité de points au classement général final l'article 39 du règlement des championnats de Belgique interclubs sera d'application.
- 15- Le nombre de rencontres à domicile sera déterminée au prorata des équipes inscrites par Club.
- 16- La plupart des Clubs proposeront une restauration à la fin de votre rencontre. N'hésitez pas à contacter le responsable du Club ou vous jouez pour obtenir de plus amples renseignements
- 17- Nous tiendrons compte au possible de 1 indisponibilité d'équipe. Si vous inscrivez plusieurs équipes, tenir compte de vos indisponibilités deviendra difficile.
- 18- Procédure en cas de report d'une rencontre :
 - Contacter le responsable du Club où se déroule la rencontre
 - Trouver une nouvelle date avec le responsable du Club concerné
 - Communiquer la nouvelle date au Comité des Interclubs d'hiver via son mail interclubshiverhainaut@gmail.com
 - *Le Comité des interclubs d'hiver n'interviendra plus en cas de report d'une rencontre et laissera le responsable du Club gérer le report d'une rencontre avec les capitaines concernés.*
- 19- Calendrier prévisionnel :
 - 10 septembre 2023 → Remise des documents d'inscriptions
 - ± 15 septembre 2023 → Publication du calendrier
 - 01 octobre 2023 → Première rencontre
 - 31 mars 2024 → Dernière rencontre
 - Septembre 2024 (Date précise à déterminer) → Remise des prix
- 20- Récapitulatif des différentes catégories et divisions :
 - Messieurs division (1-2-3-4-5) avec un max de (300-240-180-120-60) pts
 - Messieurs 35 ans division (1-2-3-4-5) avec un max de (300-240-180-120-60) pts
 - Messieurs 45 ans division (1-2-3-4-5) avec un max de (300-240-180-120-60) pts
 - Messieurs 55 ans division (1) avec un max de (180) pts
 - Dames division (1-2-3-4-5-6) avec un max de (300-240-180-120-80-40) pts
 - Dames 25 ans division (1-2-3-4-5-6) avec un max de (300-240-180-120-80-40) pts
 - Mixte division (1-2-3-4-5) avec un max de (300-240-180-120-60) pts
- 21- Le Comité des interclubs amicaux d'hiver tranchera sans appel tous les cas non prévus au présent règlement et prendra toutes les mesures nécessaires à la bonne marche de la compétition.

Nous vous souhaitons à tous une très belle saison d'hiver
Le Comité des Interclubs amicaux d'hiver.



INTERCLUBS D'HIVER HAINAUT

www.interclubshiverhainaut.com

interclubshiverhainaut@gmail.com

Compte BNP: BE64 0689 3298 7352_BIC: GKCCBEBB

